

» **GELOS** La conseillère générale Natalie Francq a présenté hier un plan destiné à sécuriser la circulation dans une Vallée Heureuse de plus en plus traversée.

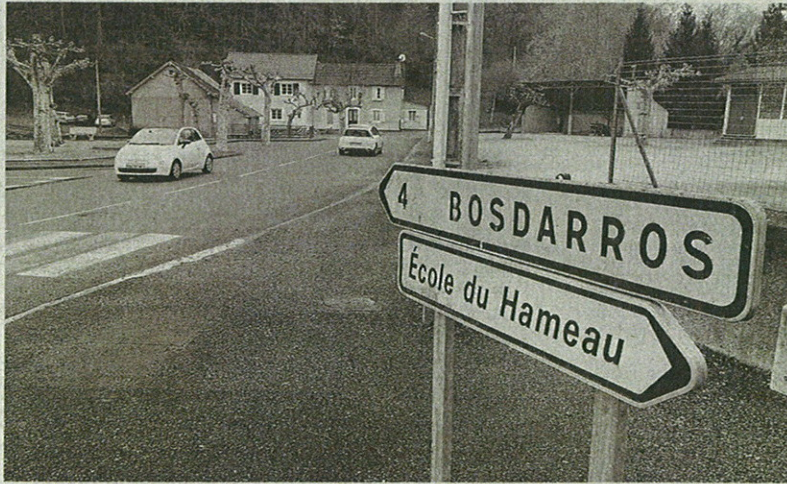
La Vallée Heureuse sécurisée

Voilà longtemps qu'André Castro, le maire de Gelos, réclamait de la part du Département des aménagements sur la voirie de la vallée heureuse. « les routes sont à l'état de pistes », se lamentait-il encore hier matin. Hier soir, lors d'une réunion publique à la salle du hameau de Gelos, la conseillère générale socialiste du canton de Pau-ouest, Natalie Francq a présenté aux habitants un programme d'aménagements destiné à sécuriser les conditions de circulation.

La vitesse sera limitée à 50km/h sur toute la route des coteaux de Mazères-Lezons.

« Ce sont des routes qui servent de délestage à la route de Gan pour les habitants des communes en amont, explique-t-elle. Le trafic s'accroît le matin et le soir, ce qui est un souci car ces routes départementales rurales n'ont pas vocation à devenir des grandes voies de circulation ».

Un des points noirs sur la D285, qui traverse la vallée du bourg de Gelos à Bosdarros, est constitué par le carrefour de la route des Pindats (à hauteur de la maison de retraite). Un tourne à gauche va être installé « afin de casser la vitesse » et de sécuriser l'accès aux habitations et la circulation piétonne. « Notamment celle des collégiens qui rejoignent



La conseillère générale veut ralentir les véhicules dans la traversée du hameau. © MARC ZIRINHELD

à pieds le bus Scolaris d'Idélis », précise la conseillère générale. Une voie piétonne séparée sera créée « lorsqu'Idélis aura installé un abribus », promet l'élue. 60 000 euros sont inscrits au

budget 2012 pour ce carrefour. Autre dossier à traiter, la traversée du Hameau de Gelos. Natalie Francq mobilise 28 000 euros sur les 34 000 euros de fonds déconcentrés disponi-

bles pour chaque canton. Afin de ralentir les véhicules, un aménagement central va être réalisé « en pavés ou en galets », « dans le courant de l'année. Enfin, la vitesse va être limitée à 50 km/h d'ici fin 2012 sur tout le linéaire de la route des coteaux de Mazères-Lezons (la D209), où un accident mortel s'est produit récemment.

André Castro expliquait hier avant la réunion publique ne pas avoir été averti de ces aménagements. Après en avoir pris connaissance, il ne paraissait guère convaincu : « Il était temps que la conseillère générale s'occupe de ces routes. Elle est quand même là depuis 7 ans. Mais j'aurai préféré qu'elle remette en état la chaussée. C'est plus urgent que tout le reste ».

» ZOOM

Reprise des routes départementales : le maire toujours pas convaincu

En décembre 2006, le conseil général a voté le principe du transfert des voies départementales aux communes en échange du versement de 5000 euros par km pendant 5 ans. 2 communes ont refusé dans le département. Gelos en fait partie. La conseillère générale Natalie Francq le conçoit : « Avec 5,1 km, la commune est la 2e du département en kilométrage transférable ». L'élue a planché avec le président Labazée sur un compromis. En échange, le Département remet à neuf les rues Louis-Barthou et Eugène-Daure, les deux axes principaux traversant Gelos, à condition que la commune enfouisse les réseaux au préalable. Le maire André Castro n'est toujours pas convaincu : « Il y a une amélioration, mais on ne va pas se faire rouler dans la farine. Quand on aura chiffré ce que cela va nous coûter, le transfert repassera devant le conseil qui a jusqu'à présent toujours refusé, Natalie Francq comprise ».